

991488886198



1999 06 04 Année Mois Jour

N° de dossier 1148608624 Loi sur les compagnies, parties 1, 1A, 2 et 3 21 L.P.S. 30 Constitution 22 L.P.S. avec changement de dénomination Certificat de fusion sociale Certificat de modification 23 L.P. de fusion 33 Certificat de continuation 25 Changement de dénomination sociale Certificat d'attribution d'une dénomination 26 Changement de siège social sociale 27 Changement du nombre d'administrateurs 28 Annulation, dissolution, liquidation **Autres** 43 Nomination d'un liquidateur 44 Avis de clôture 02 Avis de correction (art. 68) 46 Radiation volontaire 05 Appel Demande de dissolution 06 Jugement Annulation d'un dépôt ou d'une inscription au registre 56 Révocation de radiation, révocation de dissolution (reprise d'existence) Déclaration modificative de correction (Année) Déclaration annuelle ou acte de régularisation (art. 33) 60 Permis 17 Documents administratifs 62 Radiation d'office 19 Déclaration modificative Décision de l'Inspecteur général 40 Déclaration initiale (art. 521) 42 Avis de dissolution

C-525-98

Québec ::

LETTRES PATENTES

Loi sur les compagnies, Partie III (L.R.Q., chap. C-38, art. 218)

L'Inspecteur général des institutions financières, en vertu de la Loi sur les compagnies, délivre les présentes lettres patentes aux requérants ci-après désignés, les constituant en corporation sous la dénomination sociale

FÉDÉRATION DES RETRAITÉS DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

FAIT À QUÉBEC LE 4 JUIN 1999

Déposées au registre le 4 juin 1999 sous le matricule 1148608624

Inspecteur général des institutions financières

Ocation in white

Contresignataire



1 - Requérants

Les requérants auxquels sont accordées les présentes lettres patentes sont:

Nom et prénom	Profession ou occupation habituelle	Adresse domiciliaire (N°, rue, municipalité, code postal)
Desjardins Raymond	retraité	830, rue Buchanan Saint-Laurent (Qc) H4L 2V1
Lainesse, Claude	retraité	375, rue Tourigny Trois-Rivières (Qc) G9A 3E3
Lepage Bertrand	retraité	353, rue Dollard Rimouski (Qc) C.P. 81 G5L 7B7

2 - Siège social

Le siège social de la corporation est situé:

Montréal

3 - Conseil d'administration

Les administrateurs provisoires de la corporation sont:

Desjardins Raymond Lainesse Claude Lepage Bertrand

4 - Immeubles

Le montant auquel sont limités les biens immobiliers que peut acquérir et possecrita corporation est limité à 1 000 000,00 \$

ou

Les revenus provenant des biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation sont limités à

5 - Objets

Les objets pour lesquels la corporation est constituée sont les suivants:

A des fins purement sociales et sans intention de gain pécuniaire pour ses membres:

Regrouper en Fédération des associations poursuivant des fins reliées à la promotion et à la défense des intérêts de personnes retraitées;

Admettre comme membre toute association pouvant contribuer à promou voir ces fins;

Défendre et promouvoir les intérêts de ses membres.

6 - Autres dispositions (selon le cas)

Les biens de la Corporation seront dévolus à une Corporation exerçant une activité analogue en cas de liquidation ou de dissolution de la Corporation ou en cas de distribution de ses biens.